

Entre 1995 et 1997, 4 000 emplois salariés agricoles permanents supplémentaires

Solange RATTIN

SCEES - Bureau de
l'information statistique

En 1997, 140 700 salariés agricoles permanents sont employés sur des exploitations. Leur effectif, stabilisé en 1995 après des années de fort recul, progresse de 4 000 entre 1995 et 1997. Cette augmentation résulte de deux flux opposés : 29 000 créations d'emploi et 25 000 suppressions. Toutefois, près des deux tiers des nouveaux emplois créés sont à temps partiel. Les exploitations créatrices d'emploi ont une dimension économique importante, et sont souvent gérées sous forme sociétaire. Les horticulteurs et les éleveurs de granivores arrivent au premier rang des créateurs d'emploi.

Stabilisé en 1995 après trente années de baisse importante liée à l'essor de la mécanisation, l'effectif des salariés agricoles permanents augmente entre 1995 et 1997 (encadré) [4]. Ils sont 140 700 en 1997, soit 4 000 de plus qu'en 1995 (graphique 1) [1]. Les créations nettes d'emploi salarié représentent ainsi 3 % des emplois totaux. Elles résultent de deux flux opposés : 29 000 créations d'emploi et 25 000 suppressions (tableau 1).

salariés dans les exploitations qui en avaient déjà, et pour une autre moitié, de l'arrivée de salariés dans des exploitations qui n'en avaient pas. En revanche, les suppressions d'emploi sont plutôt le fait d'employeurs qui n'occupent plus aucun salarié agricole en 1997.

Près des deux tiers des salariés embauchés sur des exploitations sans salarié en 1995 y travaillent à temps partiel. Cependant, un quart est occupé en même temps sur une ou deux autres exploitations, formant ou non un

Des emplois à temps partiel

Les emplois salariés créés entre 1995 et 1997 sont plutôt à temps partiel. En effet, les 29 000 créations d'emploi correspondent à 20 600 UTA¹ salariées supplémentaires, soit en moyenne 0,7 UTA par emploi. Parallèlement, 19 000 UTA salariées ont été supprimées, soit en moyenne 0,8 UTA par emploi. Au total, 1 600 personnes équivalent-plein temps ont été embauchées, pour 4 000 emplois créés à temps plein ou à temps partiel (tableau 2). Les créations proviennent pour une moitié d'une augmentation du nombre d'emplois

Les salariés agricoles permanents

Les salariés agricoles permanents sont étrangers à la famille des chefs d'exploitation et occupés à des activités agricoles régulièrement tout au long de l'année, à temps plein ou partiel. Ainsi, le champ de l'étude exclut d'une part les chefs d'exploitation, les coexploitants dans les exploitations en société et les autres actifs familiaux salariés de l'exploitation, d'autre part les salariés saisonniers ou occasionnels. Enfin, il exclut les salariés permanents qui exercent exclusivement une activité para-agricole sur les exploitations (3 700 en 1997). On dénombre ainsi 140 700 salariés agricoles permanents en 1997 (136 700 en 1995), sur un total de 144 400 salariés permanents (140 200 en 1995).

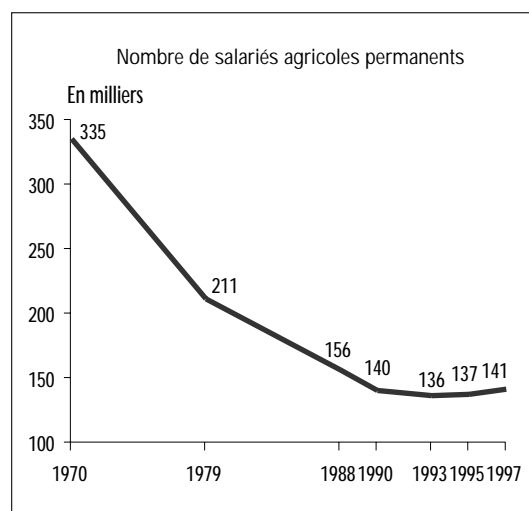
1. Une unité de travail annuel (UTA) équivaut à la quantité de travail fourni par une personne occupée à plein temps pendant une année (39 heures ou plus par semaine, 20 jours ou plus par mois).

groupement d'employeurs (encadré p. 17). Chacun de ces salariés étant compté pour au moins deux emplois, le nombre de personnes embauchées par ces nouveaux employeurs serait environ de 7 500, pour 15 500 emplois et 10 200 UTA créés.

L'emploi à temps partiel sur une seule exploitation concerne 37 % des nouveaux salariés. Cette situation touche surtout les femmes, dont 60 % travaillent à temps partiel sur une seule exploitation (34 % des hommes), la moitié y effectuant moins d'un mi-temps (15 % des hommes). Ceci peut résulter d'un libre choix, les salariés pouvant exercer parallèlement un autre métier non agricole, ou bien constituer une forme de sous-emploi.

L'activité des salariés occupés en 1997 sur des exploitations sans salarié en 1995 est donc très différente de celle de l'ensemble des salariés agricoles permanents de 1997, dont plus de 60 % travaillent à plein temps.

Graphique 1
Salariés agricoles permanents : le mouvement de baisse est enrayé



Sources : AGRESTE - Recensements agricoles 1970, 1979, 1988 et enquêtes structure 1990, 1993, 1995, 1997

Tableau 1

4 000 créations nettes d'emplois salariés agricoles permanents entre 1995 et 1997

Situation de l'exploitation entre 1995 et 1997	Nombre de salariés agricoles permanents		
	1995	1997	Variation 1995-1997
Exploitations ayant le même nombre de salariés	61 800	61 800	-
Exploitations ayant créé des emplois	28 000	57 000	+ 29 000
Augmentation du nombre de salariés	28 000	41 500	+ 13 500
Sans salarié en 1995, avec salarié en 1997	-	15 500	+ 15 500
Exploitations ayant supprimé des emplois	46 900	21 900	- 25 000
Diminution du nombre de salariés	32 300	21 900	- 10 400
Avec salarié en 1995, sans salarié en 1997	14 600	-	- 14 600
Total	136 700	140 700	+ 4 000

Sources : AGRESTE - Enquêtes structure 1995 et 1997

Tableau 2

1 600 UTA salariées supplémentaires nettes entre 1995 et 1997

Situation de l'exploitation entre 1995 et 1997	Nombre d'UTA des salariés agricoles permanents		
	1995	1997	Variation 1995-1997
Exploitations ayant le même nombre de salariés	52 200	52 200	-
Exploitations ayant créé des emplois	25 400	46 000	+ 20 600
Augmentation du nombre de salariés	25 400	35 800	+ 10 400
Sans salarié en 1995, avec salarié en 1997	-	10 200	+ 10 200
Exploitations ayant supprimé des emplois	38 700	19 700	- 19 000
Diminution du nombre de salariés	28 400	19 700	- 8 700
Avec salarié en 1995, sans salarié en 1997	10 300	-	- 10 300
Total	116 300	117 900	+ 1 600

Sources : AGRESTE - Enquêtes structure 1995 et 1997

En revanche, elle est assez proche de l'activité exercée en 1995 par les salariés débauchés depuis : 40 % d'entre eux étaient en situation de sous-emploi agricole (37 % des hommes et 56 % des femmes) et travaillaient souvent moins d'un mi-temps (graphique 2). Sur les exploitations qui ont augmenté leur effectif salarié, le temps partiel est beaucoup moins fréquent : 36 % des nouveaux emplois. Les trois cinquièmes de ces exploitations sont en effet des sociétés de dimension économique importante et qui requièrent une main-d'œuvre nombreuse.

Plus jeunes et mieux formés

Les salariés agricoles permanentement embauchés sont plus jeunes que l'ensemble de leurs collègues : la moitié a moins de trente ans, contre 30 % de l'ensemble. Les femmes sont aussi moins présentes dans leurs rangs : 11 % contre 19 %. En revanche, les salariés de 1995 débauchés d'exploitations n'ayant plus de salarié en 1997 avaient une structure par âge plus proche de celle de l'ensemble des salariés agricoles :

Six régions ont créé près de la moitié des emplois

Les mouvements d'emploi salarié sont plus importants dans les régions qui recourent souvent à cette main-d'œuvre. En 1997, six régions regroupent un peu plus de la moitié des salariés agricoles permanents : l'Aquitaine, les Pays de la Loire, la Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Champagne-Ardenne, le Languedoc-Roussillon et le Centre. Elles ont créé 47 % des emplois entre 1995 et 1997, mais participent aussi pour 44 % aux suppressions. Par ailleurs, créations et suppressions sont relativement importantes en Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées et Basse-Normandie. Bien que ces trois régions soient moyennement employeuses de main-d'œuvre permanente, elles regroupent 23 % de l'ensemble des exploitations agricoles et 14 % des employeurs de salariés agricoles permanents en 1997 (tableau 3).

Le groupement d'employeurs

C'est une association de la loi 1901, constituée par de petites exploitations pour recruter un ou plusieurs salariés et les employer en commun. Le groupement, unique employeur des salariés, vise à satisfaire les besoins en main-d'œuvre de petites exploitations agricoles qui n'ont pas la possibilité d'embaucher seules un salarié.

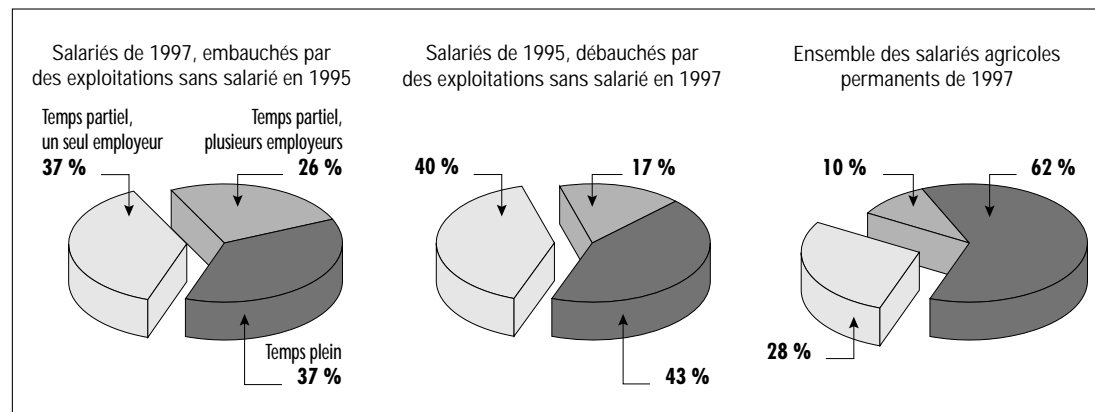
L'activité du salarié est continue, mais elle s'exerce dans le cadre de plusieurs temps partiels. Il effectue donc des périodes de travail successives, sur la semaine, le mois ou l'année, auprès de chacune des exploitations adhérentes du groupement.

Au 1^{er} janvier 1998, près de 2 000 groupements ont été comptabilisés, avec un peu plus de 9 500 adhérents et plus de 7 000 salariés. La Bretagne, les Pays de la Loire, l'Aquitaine, le Centre et le Poitou-Charentes sont les régions qui ont le plus fortement développé cette formule¹.

1. Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche - DEPSE.

Graphique 2

Plus du tiers des nouveaux salariés permanents en situation de sous-emploi agricole



Sources : AGRESTE - Enquêtes structure 1995 et 1997

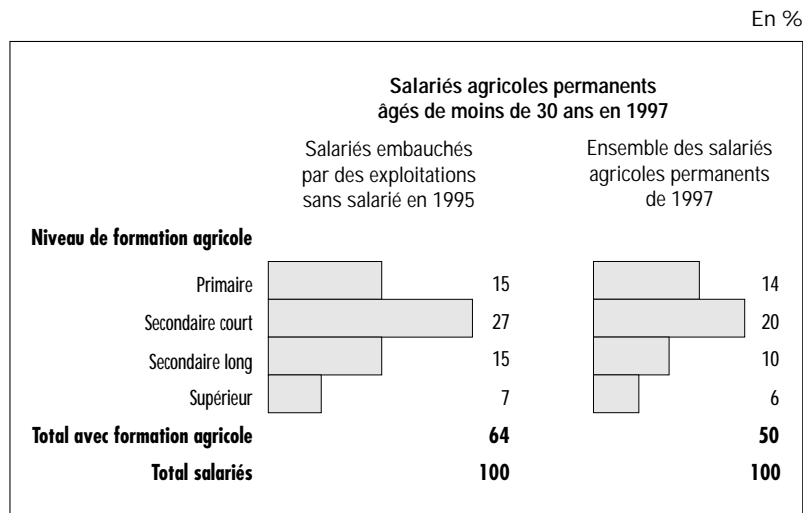
35 % avaient moins de trente ans et 19 % plus de cinquante ans en 1995.

Les jeunes nouvellement embauchés ont aussi plus souvent reçu une formation agricole que leurs collègues du même âge, et le niveau atteint est plus élevé : 22 % ont suivi un enseignement agricole de niveau secondaire long

ou supérieur, contre 16 % de l'ensemble des salariés de moins de 30 ans (graphique 3). Le nombre de jeunes parmi les nouveaux salariés étant important, l'ensemble de la population salariée récente est aussi mieux formée : 43 % des nouveaux salariés ont reçu un enseignement agricole (29 % de l'ensemble) et 12 % ont au moins atteint le niveau du secondaire long (8 % de l'ensemble) [5].

Graphique 3

Les nouveaux salariés sont mieux formés



Sources : AGRESTE - Enquêtes structure 1995 et 1997

12 000 nouveaux employeurs

Le nombre d'exploitations agricoles employant des salariés permanents s'est accru entre 1995 et 1997. Ceci résulte également de deux mouvements opposés : 11 900 exploitations sont entrées dans le champ des employeurs et 9 500 en sont sorties. Par ailleurs, d'autres exploitations ont modifié leur effectif salarié, à la baisse ou à la hausse. Au total, 18 400 exploitations sont créatrices d'emploi et représentent plus du quart des employeurs de 1997, et 23 500 exploitations ont supprimé des emplois, soit plus du tiers des employeurs de 1995. Mais la majorité des exploitations avec salariés agricoles permanents en ont le même nombre en 1995 et 1997 (tableau 4).

Tableau 3

L'Aquitaine et les Pays de la Loire créent près du quart des emplois

Régions	Nombre de salariés agricoles permanents en 1997		Créations d'emploi entre 1995 et 1997	Suppressions d'emploi entre 1995 et 1997
	En milliers	En %	En %	En %
Aquitaine	20,8	14,8	11,3	10,7
Pays de la Loire	15,5	11,0	12,0	8,8
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,2	8,0	6,2	6,6
Champagne-Ardenne	9,7	6,9	4,4	5,7
Languedoc-Roussillon	9,6	6,8	6,7	5,3
Centre	9,6	6,8	6,6	7,1
Bretagne	7,3	5,2	6,2	7,7
Picardie	7,0	5,0	3,5	4,8
Bourgogne	6,8	4,8	6,0	4,0
Poitou-Charentes	6,6	4,7	4,4	5,2
Rhône-Alpes	5,7	4,1	5,1	4,5
Midi-Pyrénées	5,5	3,9	5,5	4,8
Basse-Normandie	5,2	3,7	5,0	4,5
Île-de-France	4,4	3,1	2,3	4,2
Haute-Normandie	3,3	2,3	2,7	3,0
Nord - Pas-de-Calais	2,9	2,1	2,2	3,4
Auvergne	2,3	1,6	2,1	2,1
Alsace	2,2	1,6	2,3	1,5
Limousin	1,9	1,4	1,8	2,0
Lorraine	1,7	1,2	2,0	1,9
Franche-Comté	0,9	0,6	1,2	1,0
Corse	0,8	0,6	0,6	1,2
Ensemble	140,7	100,0	100,0	100,0

Sources : AGRESTE - Enquêtes structure 1995 et 1997

En 1997, une exploitation sur dix emploie des salariés agricoles permanents. La proportion des créateurs d'emploi reste peu importante, même dans les régions où cette main-d'œuvre est bien représentée : elle ne dépasse pas 4 % en Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon et dans le Centre, et 3 % dans les Pays de la Loire.

Les grandes exploitations créatrices d'emploi

La majorité des exploitations créatrices d'emploi salarié ont une dimension économique importante, quelle que soit leur orientation :

100 UDE en moyenne, soit environ 150 hectares équivalent-blé (encadré). Les grandes unités de plus de 100 UDE ne représentent que 6 % des exploitations françaises, mais 16 % d'entre elles ont créé des emplois. Ces grandes exploitations créatrices d'emploi sont, en majorité, des sociétés. Employeuses habituelles de main-d'œuvre salariée, les grandes unités viennent aussi en tête pour les suppressions d'emploi. En revanche, parmi les exploitations de dimension économique inférieure à 40 UDE qui constituent les trois quarts des exploitations agricoles françaises, une sur cent seulement a créé (ou supprimé) des emplois (graphique 4).

Les exploitations individuelles en 1995 devenues sociétés en 1997 (16 % de l'ensemble

Tableau 4
18 % des employeurs actuels n'avaient pas de salarié en 1995

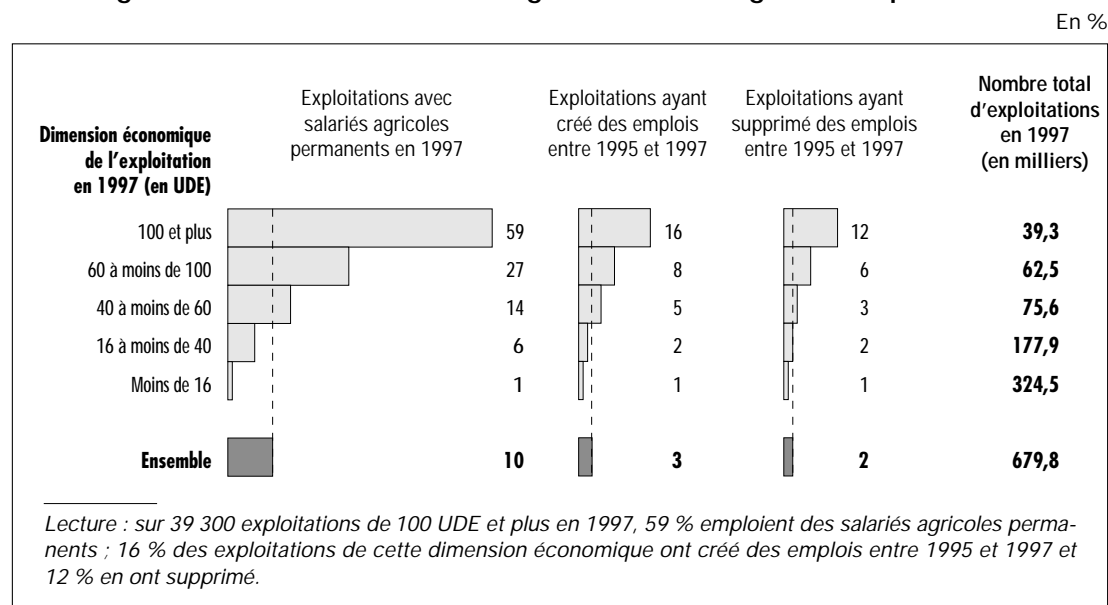
Situation de l'exploitation entre 1995 et 1997	Nombre d'exploitations avec salariés agricoles permanents	
	1995	1997
Exploitations ayant le même nombre de salariés	33 700	33 700
Exploitations ayant créé des emplois	6 500	18 400
Augmentation du nombre de salariés	6 500	6 500
Sans salarié en 1995, avec salarié en 1997	-	11 900
Exploitations ayant supprimé des emplois	23 500	14 000
Diminution du nombre de salariés	14 000	14 000
Avec salarié en 1995, sans salarié en 1997	9 500	-
Total	63 700	66 100

Sources : AGRESTE - Enquêtes structure 1995 et 1997

Dimension économique et orientation d'une exploitation

Pour comparer des exploitations aux activités différentes, on calcule leur marge brute standard (MBS) en valorisant, à partir de coefficients standard, les différentes productions de l'exploitation. La MBS est exprimée en unité de dimension économique (UDE) ou en hectare équivalent-blé (nombre d'hectares de blé dégagant la même marge brute) : une UDE équivaut approximativement à 1,5 hectare équivalent-blé. L'orientation technico-économique d'une exploitation est déterminée à partir du poids relatif des différentes productions dans sa MBS totale.

Graphique 4
Davantage de mouvements de salariés agricoles dans les grandes exploitations



Sources : AGRESTE - Enquêtes structure 1995 et 1997

des sociétés de 1997) ont créé des emplois plus souvent que les autres : 35 % contre 28 %. Par ailleurs, quel que soit leur statut, les unités qui ont augmenté leur dimension économique entre 1995 et 1997 (48 % des exploitations de 1997) ont aussi plus souvent que les autres créé des emplois (30 % contre 23 %) [3].

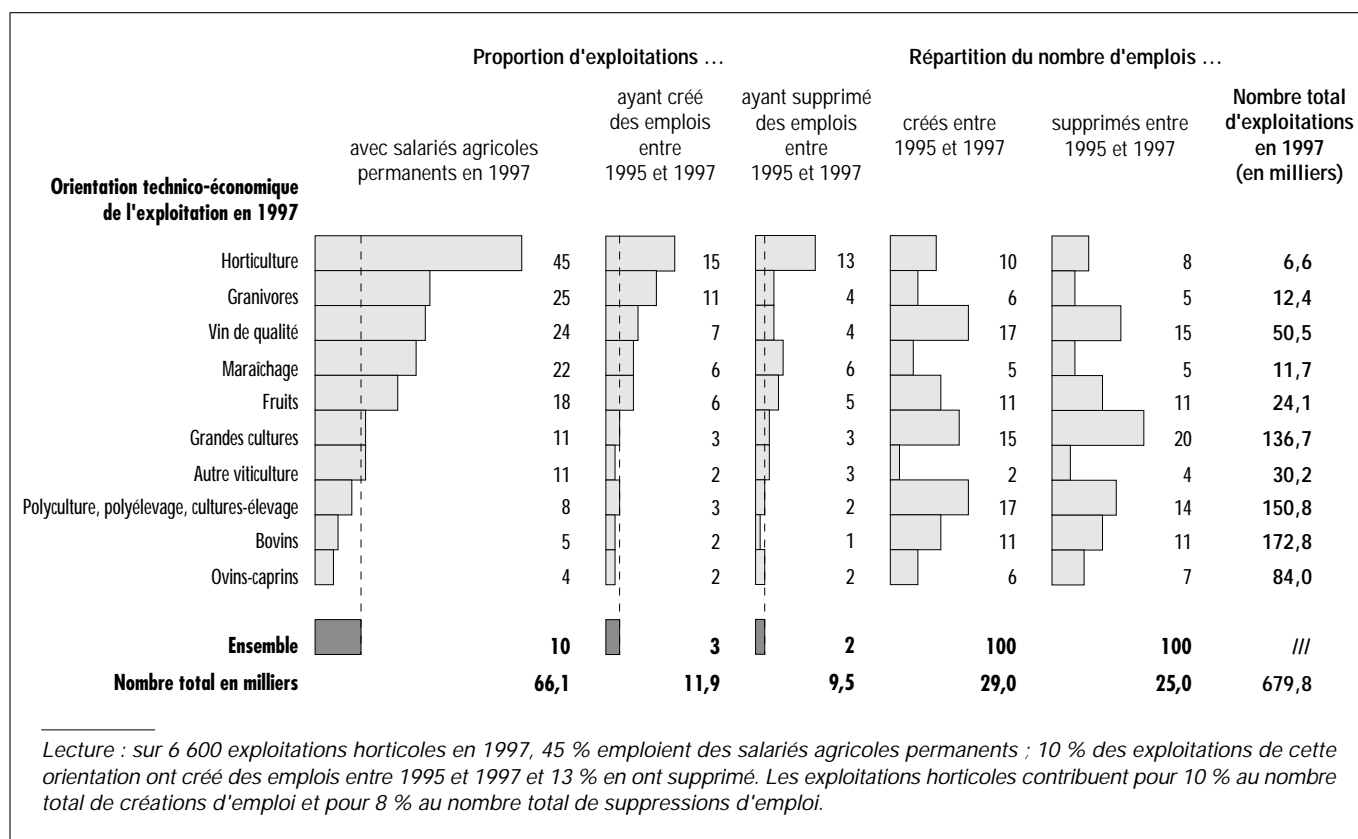
Avec 80 hectares, la superficie moyenne des exploitations créatrices d'emploi salarié est le double de celle de l'ensemble des exploitations. Le travail total fourni est le triple : il équivaut en 1997 à 4,5 personnes employées à plein temps pendant une année. Une exploitation sur deux a en plus recours à une main-d'œuvre saisonnière, et les deux tiers utilisent les services d'entreprises de travaux agricoles ou de coopératives d'utilisation de matériel agricole. L'ensemble de la main-d'œuvre salariée fournit les deux tiers du travail total (contre 20 % dans l'ensemble des exploitations), les salariés agricoles permanents en assurant à eux seuls près de la moitié.

Les chefs d'exploitation ayant créé des emplois salariés sont plus jeunes que la moyenne : 84 % ont moins de cinquante-cinq ans, contre 66 % de l'ensemble des exploitants. Ils sont aussi mieux formés, près du tiers ayant suivi un enseignement agricole de niveau secondaire long ou supérieur, contre 10 % des exploitants. La quasi-totalité exerce sa profession d'agriculteur à titre principal (contre 70 %) et la moitié utilise un micro-ordinateur pour la gestion de son exploitation (contre 14 %) [2].

Les exploitations ayant supprimé des emplois salariés agricoles permanents entre 1995 et 1997 ont aussi une dimension économique importante (95 UDE en moyenne), mais le travail total fourni en 1997 n'équivaut qu'à 3,5 personnes employées à plein temps pendant une année. Par ailleurs, les chefs d'exploitation ayant supprimé des emplois sont plus âgés que ceux qui en ont créé – un sur quatre a plus de cinquante-cinq ans – et cela contribue sans doute à la réduction d'activité de ces unités.

Graphique 5
15 % des exploitations horticoles ont créé des emplois

En %



Sources : AGRESTE - Enquêtes structure 1995 et 1997

Les horticulteurs et les éleveurs de granivores, premiers créateurs d'emploi

Les créations d'emploi sont plus fréquentes dans les secteurs de l'horticulture et de l'élevage de granivores, qui sont aussi les premiers employeurs de salariés agricoles permanents. Bien que ces orientations représentent seulement 3 % de l'ensemble des exploitations, elles contribuent pour 16 % aux créations totales d'emploi. La viticulture de qualité, autre secteur fortement employeur, en réalise 17 %. À l'inverse, moins de 2 % des élevages d'herbivores ont créé des emplois. Mais cette spéculation regroupe près de 40 % des exploitations totales, elle participe donc pour 17 % aux créations totales.

Dans les secteurs peu employeurs, l'élevage bovin par exemple, 86 % des nouveaux postes sont offerts par des exploitations où l'emploi

salarié était inexistant en 1995. En revanche, en horticulture, maraîchage et cultures permanentes, secteurs traditionnels d'emploi salarié, les créations d'emploi proviennent surtout d'employeurs qui ont augmenté leur effectif : près des trois quarts des exploitations horticoles créatrices d'emploi sont dans ce cas.

Les secteurs ayant la plus forte propension à la création d'emploi ont aussi la plus forte propension à leur suppression, que les exploitations abandonnent tout emploi salarié agricole, ou qu'elles diminuent le nombre de personnes employées. Ainsi, 13 % des horticulteurs ont supprimé des emplois entre 1995 et 1997 et ils contribuent pour 8 % au nombre total de suppressions. Les exploitations de grandes cultures et les élevages bovins, qui ont plus rarement débauché leur main-d'œuvre salariée mais représentent des effectifs importants, participent pour plus de 30 % aux suppressions (graphique 5).

Éléments bibliographiques

[1] CALLAIS M.-J. et RATTIN S. (1998), « 680 000 exploitations agricoles en 1997 - Enquête sur la structure des exploitations ». AGRESTE - *Les Cahiers* n° 36, décembre.

[2] RATTIN S. (1998), « Assujetties au bénéfice réel agricole, les grandes exploitations s'informent ». AGRESTE - *Les Cahiers* n° 27, mars.

[3] DEMOTES-MAINARD M. et RATTIN S. (1997), « L'agrandissement des exploitations permet la croissance de leur revenu réel ». AGRESTE - *Les Cahiers* n° 21, septembre.

[4] RATTIN S. (1997), « Salariés agricoles permanents : créations et suppressions d'emplois s'équilibrent entre 1993 et 1995 ». AGRESTE - *Les Cahiers* n° 13, mars.

[5] RATTIN S. (1995), « Salariés agricoles : une majorité de qualifiés ». AGRESTE - *Les Cahiers* n° 24, décembre.